

Un guide pour assurer la cybersécurité de son entreprise



© 2025 Les Echos Publishing

Les statistiques le montrent : aucune entreprise, quelle que soit sa taille, n'est à l'abri de subir une cyberattaque. Il devient donc indispensable pour toutes les entreprises de sécuriser leurs données sous peine de risquer de subir de lourdes conséquences sur leur activité, leurs finances, voire leur réputation. Selon les chiffres du site cybermalveillance.gouv.fr, les fraudes les plus fréquentes concernant la fraude au RIB (45 %), la fraude au président (41 %) et l'intrusion dans le système informatique (41 %).

Sensibiliser ses collaborateurs

Pour aider les entreprises à adopter les bons réflexes pour leur sécurité informatique, le programme « Les clés de la banque » de la Fédération bancaire française propose un guide téléchargeable gratuitement. Ce guide relève les 8 actions à mettre en place dès à présent dans l'entreprise. Il s'agit, par exemple, de sensibiliser ses collaborateurs à la cybersécurité via des formations régulières et la mise en place de simulations. Ou encore d'établir des procédures avec ses partenaires et ses fournisseurs car ils peuvent être des vecteurs involontaires de cyberattaques.

Pour chaque action, le guide détaille les mesures de

prévention à adopter et les actions à mener si la cyberattaque a déjà eu lieu.

Pour consulter le guide : www.lesclesdelabanque.com

© 2025 Les Echos Publishing